

Ordre du jour de la réunion du

Groupe de Travail Sur Pêche Illicite, Non Déclarée et Non Réglementée (INN)

15 septembre 2022

Hemicycle du Conseil Départemental de Mayotte

(rue de l' hôpital, nº8, 97600 Mamoudzou, Ilê de Mayotte)

13:30-15:30 (heure locale)

13h30

- Session de bienvenue du président du groupe de travail M. Leonard Raghnauth (CRPMEM Guyane FR);
- Informations administratives Secrétaire Général :
- Adoption de l'ordre du jour

13h40

 Market Advisory Council - Pierre COMMÈRE : « Cadre législatif pour le marché de la pêche et de l'aquaculture : pêche INN, contrôle des pêches, normes de commercialisation et information des consommateurs »

14h00

Questions et réponses

14h30

Commission Européenne : « Stratégie de la Commission Européenne pour prévenir la pêche
 INN, dans les Régions Ultrapériphériques » (information écrit)

14h50

Questions et réponses

15h20

Autres sujets